

CR de la Réunion de Conseil Municipal du 20 juillet 2020

Présence de tous les Membres en exercice.

Le Mot du Maire,

119, le nombre de jours, depuis le 1^{er} tour des Municipales, que ce virus nous a imposé pour élire le Conseil Communautaire ; un triste record tout en espérant contrairement à d'autres, établis par nos Athlètes au summum de leur Art, qu'il ne soit jamais battu...

Ce 11 juillet, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise élit son bureau, avec en premier lieu son Président, en l'occurrence **Quentin Brière**, Maire de Saint Dizier, Avocat de métier, ex Directeur de Cabinet de ces deux entités dont il en est devenu le Patron.

En toute humilité, je ne vous cacherai pas, pour avoir travaillé et échangé deux années à ses côtés, dans le cadre de ma délégation, Oh combien, après, employons les vrais mots, une traversée du Désert, il m'apparaissait être l'Homme capable à la fois d'échanger, de partager, de mettre l'Humain au cœur du Débat, mais également d'instaurer cette rigueur indispensable à toute prospérité tant économique, environnementale que sociétale, de restaurer une communication défaillante, symbole du bien-être d'un Territoire et condition sine qua non à toute réussite de reconfigurer la Gouvernance tant au niveau Direction qu'Administration.

Pour concrétiser tous ces propos, il proposa d'emblée de réduire le nombre de Vice-Présidents de 15 à 11, élargissant le volume des compétences de chacun en favorisant ces deux valeurs fondamentales et primordiales, à mes yeux, que sont, Mutualisation et Transversalité.

Personnellement, comme vous avez pu l'entendre ou le lire, je suis élu 2^{ème} VP en charge de l'Aménagement du territoire (Habitat et Déplacement), compétence jumelée à la Prévention de la Délinquance, sujet d'Actualité s'il en est, le Chef de l'Etat en faisant l'une de ses politiques 'phares' et, innovation, nommé par le Président, comme les 4 premiers, VP coordinateur, pour ma part, à la Qualité de la Vie auprès de mes collègues.

J'en terminerai, quant à ce sujet, par cette information dérivant de la Loi « Engagement et Proximité », corroborant notre Volonté, celle de transmettre obligatoirement à chacun des Conseillers Municipaux des 60 Communes l'ordre du jour de tous Conseils Communautaires afin de les sensibiliser à la Vie Territoriale et de charger chacun des Maires à rendre compte de ces Réunions ; chose faite depuis des années auprès de mon Conseil, précurseurs que nous sommes dans bien des domaines....

Aujourd'hui,

les activités communautaires reprenant, nous allons pouvoir ajuster nos documents budgétaires communaux dépendant du pacte fiscal en cours de renouvellement et poursuivre, sinon modifier notre plan d'Investissement. Il est vraiment temps, en période de conjoncture économique fragilisée, de finaliser financièrement ces contretemps liés à la covid, notamment le plan de relance débouchant inéluctablement sur des dépenses supplémentaires.

Au Travail pour répondre aux besoins de Tous et préparer notre territoire à affronter le monde de Demain...

INFOS COMMUNAUTAIRES :

Les Commissions internes seront composées début septembre. Ces postes seront affectés aux Conseillers Communautaires, soit à Thierry ou moi-même selon les Domaines de compétences.

En même temps des délégués, suppléant les VP dans leurs fonctions, seront désignés début septembre, ainsi que les représentants auprès des diverses Organismes, Syndicats, Offices débouchant sur des Présidences, éclairant le panorama Territorial.

INFOS COMMUNALES :

* *Travaux d'Accessibilité* : Les subventions, DETR et Conseil Départemental, obtenues, les Sociétés « Eurovia et Multiservices » seront destinataires d'un ordre de Service pour réalisation de ces travaux permettant l'accès en différents points au Patrimoine Communal.

* *Diocèse* : l'Evêque nous informe de nominations dans le diocèse de Châlons et plus particulièrement de celles de prêtres sur la Paroisse Saint Jean de Bosco (Seuil du Perthois) dont fait partie notre Commune. Les Abbés Marc HEMAR et Gaspard KOMISER ont été nommés prêtres « in solidum », sur notre paroisse, sachant que l'Abbé Marc HEMAR sera le modérateur. Si besoin, adressez-vous au presbytère à Vitry le François, leur lieu de résidence.

* *Fibre Optique* : la Société LOSANGE, prestataire de la région « Grand Est » vient de contractualiser avec la Commune la pose d'un SRO (Sous Répartiteur Optique) pour alimenter les foyers. Celui-ci sera installé devant la Mairie.

* *Action Solidaire* : son Président se propose d'échanger à la rentrée pour évoquer cette situation sociale qui pourrait selon ses propres termes se transformer « en lame de fond ». Dans cette optique Action Solidaire se substitue à Avenir Solidaire, appellation d'origine, l'Etat de Projet devenant Action, les Paroles se transformant en Actes... A suivre

* *Transports Scolaires Primaires* : suite à la tenue d'une réunion intercommunale, interdépartementale avec nos voisins « Perthois », il s'avère, au vu de la configuration du circuit de ramassage, 'départ St Dizier- retour St Dizier' que seule une personne résidant sur St Dizier puisse être intéressée par cet emploi. Par contre la durée de travail, 2h30 quotidiennement, s'échelonnant de surcroît, sur deux vacations, une en matinée, l'autre, en soirée, limitent l'accès et l'intérêt à une telle prestation. En conséquence, il a été décidé conjointement de reconduire la formule utilisée dernièrement ; soit avoir recours à « Tremplin », gérant la présence d'une personne journalièrement. Quant au coût, il restera de l'ordre de 3 000€ / Commune ; déduction faite de la subvention Agglo..

Différents sujets ont été abordés, à savoir :

1/ **COMMUNICATION** : Quels dispositifs mettre en place, sous quelles formes et pourquoi ?

Vaste sujet, mesurons-nous l'étendue du chantier ? ; que voulons-nous faire, simplement échanger ? informer qui et quand ? faire connaître notre commune ? associer cette thématique au développement tous azimuts de notre territoire ?.....l'Avenir nous apportera aux coups par coups des réponses.

Frédéric, gérant la Commission appropriée à ce thème, après une première expertise, propose, d'utiliser, de renforcer tous les dispositifs existants, d'en créer d'autres en s'appuyant sur une image, une entité nouvelle pour vous informer, en lien avec cette dénomination «Sapignicourt, Village d'Eau ». Cette vision passerait, pourquoi pas, par la valorisation du Patrimoine communal, soit par des sites reconstitués, par une remise en activité ou.. ; l'Heure étant à l'imagination. Je dirais même que nous sommes impatients de renouer avec ces temps de réflexions, annihilés après ces quelques 5 mois masqués !!!

Pour étoffer ce sujet, M le Maire souhaiterait qu'une interconnexion avec les Services « Com » de l'Agglo prennent corps, pour si possible connaître à l'instant T toutes les manifestations, réunions, rassemblements s'y déroulant ; un rêve ; à voir !!!!

Un travail important attend cette équipe qui pourrait prendre l'attache de Communes pilotes, telle Bras sur Meuse, commune meusienne de 700 habitants, très impliquée dans l'Agglo de Verdun, à ce sujet...

Ne Nous brisons pas les Ailes, sachons écouter et tirer profit d'expériences vécues, tout en restant imaginatif... Bien évidemment

2/ **FORET** : Quel devenir pour nos plantations exsangues ? Quel avenir pour ces parcelles ?

Julien nous fait part des conclusions tirées suite aux rencontres menées sur le terrain en compagnie du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) et de l'ONF (Office National des Forêts).

2 parcelles le 'Moulin et la Cachotte', tout du moins la seconde, présentent des carences 'nutritives' importantes pour supporter des peupleraies.

Aujourd'hui, nous sommes arrivés à la conclusion que, vu les pertes tant financières (2 plantations, soit 2000 peupliers générant 18 000 € de dépense sans rendement) qu'environnementales (maladies et 'consanguinité' de clones), il serait de bon aloi de redonner à Dame nature son pouvoir, celui de nous proposer différentes essences, peut être inconnues !!!

Laisser régénérer, retrouver ce cycle, taillis simple puis taillis sous futaie pour finir par une futaie tout en créant une biodiversité, tant animale que végétale, en complétant dans des décennies par des variétés diversifiées, fruitiers, arbres de futaie semble être la meilleure solution pour retrouver un équilibre environnemental. Gérer ces écosystèmes 'vivants' sur une parcelle pourrait être la tête de pont d'une démarche expérimentale... A suivre !!!

3/ **PATRIMOINE BATI** : Quid de cette cloche dégradée, de ces portes de cimetière déformées, de celle de l'église, sise façade Sud-Ouest, détériorée par ces pluies battantes ?

- Portes : Thierry nous informe de la demande de devis déposée auprès d'Entreprises locales pratiquant le sablage, le thermo laquage. Nous sommes dans l'attente de ceux-ci pour lancer les travaux d'entretien, synonyme d'absence de subventionnement. Pour l'Eglise, nous recherchons des menuisiers s'adonnant à de tels travaux de maintenance. Avis aux Amateurs, nous sommes preneurs de toutes adresses s'y rapportant.

- Cloche : Au vu du devis transmis par la Société Bodet, gérant la maintenance des systèmes de sonneries, quant à la restauration de la cloche présentant une anomalie au niveau du noyau, suspendant celle-ci, le CM, à l'unanimité, accepte la proposition ; laisser dans l'état serait suicidaire engendrant dans le futur des travaux bien plus importants sinon le remplacement de la cloche !!! Un dossier de demande d'aides sera déposé auprès de l'Association 'Nos Amis des Eglises'. Le Maire creuse l'éventualité de l'instauration d'une souscription lancée auprès des concitoyens soucieux de conserver et surtout préserver le Patrimoine communal dont fait partie l'Eglise depuis 1905.

Pour info : Sachez qu'il y a obligation de renvoyer cette cloche en atelier à Strasbourg, après sortie par le toit de la montée d'escalier 'clocher' par une grue de 35T.

Mairie : Afin de mener à bien le projet de création d'une salle solennelle, dite 'Mairie', sous forme d'extension, au Rez de Chaussée en place de celle existante à l'étage ne répondant plus aux normes d'accessibilité, une étude est menée par Thierry pour définir l'enveloppe financière nécessaire acceptable ou non et trancher en commission. A suivre

Dernière minute : information de toute importance ; la peur de mes 25 années d'exercice

Les incendies criminels se multiplient touchant les points stratégiques tel ce départ de feu recensé, le 30 juillet à 13h30, à proximité de la station de pompage ravageant, en un temps record, les terrains connexes (Photos 1 et 2) attaquant la station de pompage eau potable, bâtiment (photo 4) abritant les pompes, les 2 réservoirs de 1000 L, la télésurveillance, les dispositifs technologiques indispensables aux réglages, ne laissant aucune chance au chloromètre gazeux extérieur (photo 3), fondant comme « neige au soleil », intoxiquant le valeureux pompier, rapatrié en ambulance, qui à 10 secondes prêt, je n'exagère pas, le temps d'un 100m !! à sauvé notre site éteignant les flammes léchant la poutre maîtresse...action synonyme de préservation tant des systèmes de production et de distribution que, et ce n'est pas neutre, de la ressource en eau.. Merci Sapeur..

En tant que Vice-Président délégué à la Délinquance, j'en appelle aux parents ; ne laissez pas vos enfants trainer avec des briquets, des départs de feu étant découverts aux 4 coins du territoire. Le jour où une bonbonne explosera, vous imaginez les dégâts. N'oubliez jamais que l'éducation parentale est votre affaire et non, celle des autres comme je l'entends trop souvent !!! et Après....

INFORMATIONS DIVERSES

* L'ARS, suite à l'incendie du périmètre immédiat du captage d'eau et de la détérioration du chloromètre gazeux, effectuera un prélèvement début de semaine 32 pour analyser plus spécialement les quantités d'hydrocarbure, l'HAP (produit de combustion) et la bactériologie. En cas de non-conformité, vous serez immédiatement avertis.

RAPPEL :

* Le secrétariat de Mairie est fermé du lundi 03 août au lundi 24 août inclus.

* Les jeunes filles et jeunes gens nés en juillet, août et septembre 2004 doivent se faire recenser en mairie avant le 30 septembre. Veuillez-vous munir du livret de famille.

* La salle conviviale n'est toujours pas ouverte à la location en raison de la Covid (cf. décret du 10 juillet 2020).

* Les demandes de carte d'identité et de passeport sont à déposer au service Etat Civil de la Mairie de Saint-Dizier.

* Les chèques « transport » seront délivrés aux retardataires à compter du 25 août.